

**ELTAW2** : Eleveurs tâcherons en abattoir. Un double métier ?

## **Rapport de recherche final**

Jocelyne Porcher (INRAE), Sébastien Mouret (INRAE), Antoine Duarte (IPDT, Université de Toulouse Jean Jaurès), Patricio Nussold (IPDT, Université de Toulouse Jean Jaurès).

### **1. Mots clés**

Abattoir, éleveurs-tâcherons, travail, relation humain-animaux, psychodynamique du travail

### **2. Résumé court (500 mots)**

Le projet ELTAW2 (2021-2022) porte sur l'analyse des pratiques d'abattage par des éleveurs tâcherons dans deux abattoirs coopératifs et sur leurs incidences sur la santé mentale des éleveurs. Il associe deux laboratoires, l'UMR Innovation (INRAE) et l'Institut de Psychodynamique du Travail. Ce projet a donné lieu à des enquêtes menées en avril 2021 par deux chercheurs de chaque laboratoire, à la production de rapports validés par les éleveurs enquêtés et à la tenue d'une journée d'étude « Les animaux, le travail et la mort » à Paris le 31 mars 2023. Le travail d'éleveur-tâcheron entraîne une transformation du rapport au métier d'éleveur, en particulier la fin de la séparation entre élevage et abattage. Les objectifs du projet étaient de comprendre comment s'opère pour les éleveurs l'articulation entre le travail d'élevage et le travail d'abattage ainsi que les transformations imposées à l'organisation du travail dans ces structures. La méthodologie proposée pour l'investigation des enjeux subjectifs de ce « double métier » d'éleveur et de tâcheron repose sur la mise en place d'enquêtes en psychodynamique du travail au sein de deux abattoirs ayant adopté une forme coopérative. Suite à deux ans de recherches dans ces deux abattoirs, les résultats montrent que le travail de tâcheron n'a rien d'une évidence pour les éleveurs et qu'il n'est pas sans conséquences sur leur santé mentale. Toutefois, dans les deux abattoirs enquêtés, les éleveurs parviennent à conjuguer leur métier d'éleveur et celui de tâcheron et persévèrent dans leur entreprise. Cela grâce au fait tout d'abord que l'abattage des animaux se limite à une matinée par semaine. D'autre part, dans les deux abattoirs, les collectifs de tâcherons qui se sont créés sont très soudés. Les résultats de nos enquêtes mettent en évidence le caractère pénible du travail. Dans les deux abattoirs, mobiliser des éleveurs coopérateurs est un enjeu important. Une autre raison de cette persévérance est que la commercialisation des produits est faite par les coopérateurs eux-mêmes en circuits courts (magasins de producteurs). Par ailleurs, les tâcherons ont un rapport réflexif à ce qu'ils font. Ce travail réflexif est d'autant plus important que cette réflexivité pourrait être progressivement abandonnée au profit de l'efficacité technico-économique. Ce qui a été

identifié comme un risque. Il nous semble que cette réflexivité renvoie à ce que nous avons appelé « le courage de penser ». De notre point de vue, le vrai courage se structure autour de cette capacité de reconnaître sa faiblesse et de penser ce qui est souvent désagréable. Soulignons que le fait que des petits groupes d'éleveurs prennent en charge, à leurs risques, la mort des animaux permet à l'état de continuer à se défausser et de poursuivre par ailleurs la concentration de la production et des abattoirs privés.

### **3. Résumé long (2000 mots)**

Le projet ELTAW2 (2021-2022) porte sur l'analyse des pratiques d'abattage par des éleveurs tâcherons dans deux abattoirs coopératifs et sur leurs incidences sur la santé mentale des éleveurs. Il associe deux laboratoires, l'UMR Innovation (INRAE) et l'Institut de Psychodynamique du Travail. Ce projet a donné lieu à des enquêtes menées en avril 2021 par deux chercheurs de chaque laboratoire, à la production de rapports validés par les éleveurs enquêtés et à la tenue d'une journée d'étude « Les animaux, le travail et la mort » à Paris le 31 mars 2023. Le travail d'éleveur-tâcheron entraîne une transformation du rapport au métier d'éleveur, en particulier la fin de la séparation entre élevage et abattage. Les objectifs du projet étaient de comprendre comment s'opère pour les éleveurs l'articulation entre le travail d'élevage et le travail d'abattage ainsi que les transformations imposées à l'organisation du travail dans ces structures. La méthodologie proposée pour l'investigation des enjeux subjectifs de ce « double métier » d'éleveur et de tâcheron repose sur la mise en place d'enquêtes en psychodynamique du travail au sein de deux abattoirs ayant adopté une forme coopérative. L'élucidation des contraintes spécifiques du travail d'une part, de la nature de la souffrance et de ses destins possibles d'autre part, a permis de dégager des réflexions relatives à la prévention des problèmes de santé mentale liés au travail, mais aussi des pistes d'action en faveur de transformations concrètes des modes d'organisation du travail d'abattage. Suite à deux ans de recherches dans ces deux abattoirs, les résultats montrent que le travail de tâcheron n'a rien d'une évidence pour les éleveurs et qu'il n'est pas sans conséquences sur leur santé mentale. Toutefois, dans les deux abattoirs enquêtés, les éleveurs parviennent à conjuguer leur métier d'éleveur et celui de tâcheron. Cela grâce au fait tout d'abord que l'abattage des animaux se limite à une matinée par semaine, ce qui est le maximum supportable du point de vue des éleveurs. D'autre part, dans les deux abattoirs, les collectifs de tâcherons (une dizaine d'éleveurs volontaires dans les deux cas parmi les coopérateurs) qui se sont créés sont très soudés. Ils permettent aux éleveurs de se rencontrer, pour certains de sortir de l'isolement, et de participer à une œuvre commune. Cela de manière respectueuse des animaux et des

consommateurs. De façon différenciée dans les deux abattoirs, en fonction de ce qui ressortait des discussions, nous avons travaillé dans le premier (A) une clinique de l'activité dans le second (B) une clinique des défenses qui renvoient de fait à la nature des demandes initiales. La demande des éleveurs de l'abattoir A portait sur les rapports des éleveurs au travail d'abattage et sur la capacité des éleveurs tâcherons à tenir dans ce travail, à faire émerger la souffrance perçue de certains, et à penser les conditions de durabilité de l'abattoir du point de vue des travailleurs eux-mêmes. La demande l'abattoir B était différente. Elle portait moins sur la souffrance que sur les conditions de durabilité de l'abattoir du point de vue de la société civile et des autres éleveurs du territoire. Dans les deux abattoirs néanmoins, la peur du scandale était latente. Ce qui a mené dans l'abattoir A à la pose d'une caméra en prévision d'éventuelles intrusions et à une stratégie d'ouverture de l'abattoir vers des citoyens éventuellement demandeurs, et dans l'abattoir B à un travail sur la communication à laquelle les éleveurs envisageaient que les chercheurs pouvaient contribuer. Les résultats de nos enquêtes dans les deux abattoirs mettent en évidence le caractère pénible du travail, notamment le fait de tuer, ce que des éleveurs sont réticents à faire, voire refusent. La pénibilité du travail autant que le travail d'abattage lui-même entraîne des difficultés à recruter des tâcherons parmi les éleveurs coopérateurs (une soixantaine dans l'abattoir A, une centaine dans l'abattoir B). Le travail dans l'abattoir est donc réalisé de manière récurrente par une dizaine d'éleveurs. Dans les deux abattoirs, mobiliser des éleveurs coopérateurs est donc un enjeu important. C'est pourquoi les tâcherons prennent le temps de former des nouveaux en espérant les garder dans le groupe des tâcherons. Le fait que le travail soit réalisé par un petit noyau d'éleveurs fragilise l'organisation de l'abattoir et pèse sur les tâcherons qui, de fait, doivent persévérer dans leur tâche quand bien même ils voudraient l'arrêter. Une des raisons qui permettent cette persévérance est l'articulation entre travail d'abattage et travail en élevage. Pour les éleveurs, quitter l'abattoir et revenir à la ferme, c'est revenir à la vie. Retrouver les animaux, l'ambiance de l'élevage, la vie ordinaire, tout cela permet de tenir la matinée à l'abattoir. Les éleveurs savent qu'après la mort, ils vont retrouver la vie et leur vie. Mais on comprend combien cette unique matinée pèse puisqu'elle représente la limite du supportable. Une autre raison de cette persévérance est que la commercialisation des produits est faite par les coopérateurs eux-mêmes en circuits courts (magasins de producteurs). Pour les éleveurs, vendre des produits de qualité, pouvoir en assumer complètement la responsabilité est un fort facteur de satisfaction. Les éleveurs sont fiers de leur travail, y compris de leur travail d'abattage, et la reconnaissance des consommateurs est un retour important. Outre la pénibilité du travail qui pèse sur tous les tâcherons, nous avons noté la place spécifique des gérants, interlocuteurs officiels de

l'administration. Les gérants en effet ne sont pas élus ou collectivement désignés comme chefs d'équipe mais ils assument néanmoins ce rôle. C'est à la fois un rôle de cohésion, de veille de l'état de santé des tâcherons, tâche qui est aussi assurée par l'ensemble des tâcherons notamment des femmes, de communication vers l'extérieur, de gestion. Cet ensemble de tâches est lourd et, même s'il est reconnu par les tâcherons, il n'est pas « officiel » et les tâcherons ont parfois des motifs de contestation, par exemple le fait que le gérant soit la courroie de transmission entre les tâcherons et les services vétérinaires ou le fait que le gérant prenne seul certaines initiatives, par exemple la pose d'une caméra dans l'abattoir A. Du point de vue du rapport subjectif au travail, nous avons noté des stratégies de défense dans l'abattoir B (il n'y a pas de problème de travail) et des processus de déconstruction des défenses dans l'abattoir A. Les tâcherons ont un rapport réflexif à ce qu'ils font et travaillent à ne pas oublier que ce qu'il lessive est du sang ou ce qu'ils jettent à la poubelle est un crâne de mouton. Ce travail réflexif est d'autant plus important que certains ont pu constater, dans un autre abattoir coopératif, que cette réflexivité pouvait être abandonnée au profit de l'efficacité technico-économique. Ce qui a été identifié comme un risque. Nous avons considéré ce travail de déconstruction des défenses comme un facteur de maintien de santé au travail malgré la difficulté et le caractère « horrible » (effroi, répulsion physique et mentale) du travail. Il nous semble que cette réflexivité renvoie à ce que nous avons appelé « le courage de penser ». Il y a en effet toujours quelque chose de diabolique à tuer ses animaux car les animaux sont aussi un moyen de s'aimer soi-même. Mais cette mise à mort des animaux est un moyen d'honorer la vie. Car ce qui est horrible, ce n'est pas de tuer un animal, c'est d'en tuer beaucoup à la suite et du coup dans un cadre industriel, car ici même si c'est à petite échelle, s'il n'y a pas de contremaître pour dicter la cadence. C'est important et c'est là qu'est l'horreur, dans la répétition. Comment faire pour que la fin de l'animal soit la moins horrible possible, la moins horrible pour l'animal, la moins horrible pour l'éleveur. Traiter cette dimension horrible, c'est penser la subjectivité de l'éleveur et de l'animal. La question de la mise à mort fait partie de l'élevage mais historiquement pas du métier d'éleveur, ce qui explique aussi qu'il y ait peu de volontaires. Cependant, nous ne sommes pas allés en rencontrer pour savoir pourquoi ils ne voulaient pas travailler à l'abattoir. Certains débats reviennent sur la question de la mise à mort, comme des échanges sur l'électronarcose et les normes de protection animale. Les tâcherons ne se défaussent plus et la fierté évoquée indique que c'est le moi qui est interpellé par la question éthique. Mais dès que cette dimension n'est plus parlée, discutée et qu'elle disparaît du rapport au réel. Dès que les défenses ont acquis le statut d'idéologies défensives et que l'élaboration est bloquée, c'est le registre de la sublimation qui est entravée et la part éthique du moi qui est menacée

d'affaiblissement. Toutes les difficultés évoquées et la manière dont les éleveurs tacherons s'y sont confrontés implique un courage. Un courage qui se situe dans l'endurance à penser la difficulté et non pas dans le cran mobilisé pour faire face sans se plaindre à ce qui est vécu. C'est cette endurance qui les plonge dans une déconstruction des défenses et leur permet de ne pas opposer un déni de perception à la souffrance et aux difficultés. De notre point de vue, le vrai courage se structure autour de cette capacité de reconnaître sa faiblesse et de penser ce qui est souvent désagréable. C'est avec le courage de penser dont ils ont fait preuve que nous terminons ce travail, car c'est dans cette endurance à penser sa vulnérabilité, sa difficulté que se trouve les ressources pour accéder au plaisir de réaliser le travail dans ses formes éthiques les plus raffinées.

Concrètement, il faut souligner que la pérennité de ces deux abattoirs dépend de deux petits groupes de personnes dont on ne sait pas s'ils vont poursuivre leur engagement longtemps. En tuant les animaux, les éleveurs s'écartent de la déontologie du métier d'éleveur (donner la vie, protéger, soigner, respecter...) et doivent composer avec ça d'un point de vue moral et affectif. Par ailleurs, que des petits groupes d'éleveurs prennent en charge la mort de leurs animaux permet à l'état de continuer à se défausser et de poursuivre par ailleurs la concentration de la production et des abattoirs privés.

#### 4. Table des matières

1. Mots clés .....	1
2. Résumé court (500 mots) .....	1
3. Résumé long (2000 mots).....	2
4. Table des matières .....	6
5. Introduction.....	7
6. Contexte .....	7
7. Méthodologie de la recherche .....	8
a. Objectifs.....	8
b. Méthodologie .....	9
c. Les terrains.....	10
d. La méthodologie d'enquête de psychodynamique du travail.....	10
e. Sociologie des relations entre éleveur et animaux et impacts sur la santé .....	12
f. Organisation du projet .....	12
8. Tâches réalisées.....	12
9. Résultats et discussion .....	13
a. La demande des éleveurs .....	13
b. La souffrance dans l'abattoir .....	14
c. Les stratégies de défense contre la souffrance.....	18
e. Éleveurs-tâcherons : articuler deux métiers .....	20
<i>L'abattoir : recréer des liens entre éleveurs .....</i>	<i>20</i>
<i>L'élevage : panser les maux de l'abattoir .....</i>	<i>21</i>
f. Le courage de penser .....	21
10. Retombées pour la MSA.....	22
11. Valorisation scientifique.....	22
12. Références citées.....	25
13. Annexes : figures, tableaux, informations complémentaires.....	26

## 5. Introduction

Notre projet de recherche arrive à la fin. Nous tenons à remercier les équipes des deux abattoirs coopératifs qui se sont portés volontaires pour notre recherche ainsi qu'aux équipes de la MSA, de INRAE et de l'IPDT qui ont rendu possible l'accès à ces terrains passionnants.

À la suite du COTECH de fin de projet qui a eu lieu le 22 décembre 2022 et à la journée d'études « Les animaux, le travail et la mort »<sup>1</sup> qui s'est déroulé le 31 mars 2023 à Paris, nous vous soumettons le rapport de recherche final de notre projet, comme convenu dans la convention.

## 6. Contexte

L'industrialisation de l'élevage, notamment à partir des années 1950, a conduit à une scission entre élevage et abattage dans le travail des éleveurs avec l'obligation progressive d'abattre tous les animaux en abattoir. Les bouchers ont perdu la composante « abattage » de leur métier et ont été amenés à devenir uniquement commerçants. A partir de l'arrivée du camion sur l'exploitation ou de la descente de l'animal de la remorque de l'éleveur, les animaux sont pris en charge par les abattoirs et l'éleveur n'a plus voix au chapitre. Cette délégation obligée de l'abattage a été progressivement intégrée dans le travail par la majorité des éleveurs qui ont « fait confiance » aux abattoirs. Or, avec la concentration des abattoirs, l'augmentation de leur taille, la disparition de nombreux abattoirs de proximité, des problèmes nouveaux sont apparus notamment pour les éleveurs paysans et une critique du fonctionnement des abattoirs s'est fait jour. Ces éleveurs reprochent notamment aux abattoirs leur opacité, le fait qu'ils ne puissent pas avoir un regard sur le traitement de leurs animaux et le manque de formation des personnels (Porcher et al., 2014). La situation a été aggravée à partir de 2015 avec les vidéos des associations abolitionnistes pour qui l'abattoir est le lieu manifeste de la violence envers les animaux de ferme et le terrain idéal de dénonciation de l'élevage. Et de fait, il n'y a pas à chercher beaucoup pour trouver des situations de violence envers les animaux durant le transport ou à l'abattoir, notamment dans les systèmes industriels. Dans de nombreux cas, même si les éleveurs sont critiques du traitement réservé aux animaux, leur marge de manœuvre pour changer les choses leur paraît faible (conditions d'engraissement et d'exportation des

---

<sup>1</sup> [2023 Journee Animaux travail mort.pdf \(cirad.fr\)](https://www.cirad.fr/fr/2023-Journee-Animaux-travail-mort.pdf)

jeunes animaux laitiers par exemple). L'obligation de faire abattre leurs animaux dans un abattoir est une limite très forte à leur autonomie.

Entre la critique que les éleveurs eux-mêmes portent à l'abattoir et la critique radicale qui en est faite par les abolitionnistes, des chercheurs, éleveurs<sup>2</sup> et groupes d'éleveurs ont cherché des solutions alternatives susceptibles de permettre une durabilité des activités d'élevage (Porcher, Daru, 2005 ; Confédération Paysanne, 2016 ; Riegel, 2020 ; Augerot, 2023) Ainsi une dynamique de développement de solutions d'abattage à la ferme est en cours depuis 2019 (date de publication du décret n° 2019-324 du 15 avril 2019 relatif à l'amendement de la loi égalim qui autorise l'expérimentation d'équipements d'abattage mobile). Les éleveurs testent des solutions d'équipements (notamment remorque d'abattage ou camion abattoir). Une autre solution retenue par les éleveurs est la reprise collective de petits abattoirs qui se voient contraints de fermer faute de rentabilité. Cette solution conduit les éleveurs à revenir sur la scission entre élevage et abattage et à intégrer dans leur travail la partie abattage qui était autrefois dévolue aux bouchers, notamment pour ce qui concerne les gros animaux. Le projet proposé concerne ce cas de figure. Il interroge l'articulation des métiers d'éleveur et de tâcherons d'abattoir dans le rapport subjectif au travail.

## **7. Méthodologie de la recherche**

### **a. Objectifs**

Les objectifs principaux visés par cette recherche étaient :

1. Comprendre les représentations qu'ont les éleveurs de leur métier d'éleveur et du métier de tâcheron en abattoir
2. Décrire le travail effectif des professionnels engagés dans les nouvelles formes d'organisation du travail précitées ;
3. Enquêter sur les formes de coopération entre éleveurs et leurs rapports avec la constitution de conditions favorables à l'articulation entre leur métier d'éleveur et celui de tâcheron ;
4. Mettre au jour les conditions d'une reconnaissance du travail dans les deux cas ;

---

<sup>2</sup> Par exemple, l'action tenace de Stéphane Dinard depuis 2015 en faveur de l'abattage à la ferme, au sein de l'association Quand l'abattoir vient à la ferme.

5. Identifier la nature de la souffrance et les stratégies de défense déployées par les éleveurs à partir de l'identification des écarts entre les valeurs portées par les deux métiers, les tâches prescrites à l'abattoir et le travail effectivement réalisé en tant que tâcheron.

## **b. Méthodologie**

Dans la configuration décrite, le métier d'éleveur se trouve mis en tension avec les exigences du métier de tâcheron. Alors que les modes de coopération spécifique de l'éleveur avec ses bêtes organisent les règles de métier et en particulier les règles relatives au travail de mise à mort de ses animaux, les conditions individuelles et collectives requises pour assumer le nouveau métier consistant à mettre à mort ses bêtes et celles des autres éleveurs se trouvent interrogés. Le travail de mise à mort implique en effet des questions techniques, mais aussi affectives et morales en rapport avec le traitement de la part relationnelle du travail d'éleveur avec ses animaux. Comment se traitent les enjeux spécifiques de reconnaissance qui supposent la capacité de délibérer sur les difficultés spécifiques du travail et de ses contradictions ?

S'interroger sur les modalités de cet engagement dans l'abattoir pour les éleveurs est d'autant plus important que la reprise d'abattoir est le plus souvent décidée parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Ou les éleveurs reprennent l'abattoir ou celui-ci ferme. Or, si l'abattoir ferme, cela a un impact direct sur la viabilité des fermes qui en dépendent. L'abattoir le plus proche peut se trouver à une centaine de km voire davantage, ce qui, en zone de montagne, rend le trajet vers l'abattoir coûteux, en argent et en temps pour l'éleveur et source de fatigue et d'inquiétude pour les animaux. De fait, l'avenir des exploitations dans de nombreuses régions dépend de la sauvegarde de l'abattoir. Le maintien de celui-ci est donc une nécessité. Mais celui-ci se fait-il avec le consentement plein et entier des éleveurs ? Sur la base de quels compromis ? Avec quelles conséquences ? Répondre à ces questions est d'autant plus important que le processus de concentration des abattoirs se poursuit, que les petits abattoirs restent économiquement fragiles et que le contexte critique des activités d'élevage et d'abattage s'accroît. Du fait d'une pression médiatique extrêmement forte en ce sens, pour un nombre croissant de nos concitoyens, la mort des animaux devient moralement intolérable. Or, les éleveurs ne sont pas hors de la société et ils ne peuvent s'abstraire des représentations de l'élevage et de l'abattage véhiculées par les media et par les réseaux sociaux. Comment le métier d'éleveur et celui de tâcheron peuvent-ils s'articuler entre eux et quelles représentations les soutiennent ou les fragilisent ? A quelles conditions la reprise d'un abattoir par les éleveurs peut-elle être pérenne et constituer une alternative généralisable ? On note en effet que les retours de la presse, nationale et professionnelle, sur ces initiatives les présentent comme des

réussites et donc comme des modèles alternatifs cohérents avec les démarches, en France et plus largement en Europe, d'élevage compatible avec la lutte contre le changement climatique et le respect des animaux. Mais cette réussite n'a-t-elle pas un prix pour les éleveurs en termes de santé ?

L'hypothèse qui présidait à notre recherche était que tenir au travail dans ce double métier ne va pas de soi et qu'il y a des risques que la souffrance engendrée par le travail de tâcheron soit minorée et tue par les éleveurs du fait de la nécessaire survie de l'abattoir et des enjeux collectifs liés à la réussite de leur démarche.

L'abattoir paysan peut être une source d'autonomie et de plaisir au travail, mais il peut aussi être source de souffrance. Mettre au jour cette souffrance éventuelle est indispensable d'une part pour préserver la santé des éleveurs concernés mais aussi pour assurer la viabilité des structures et le modèle d'alternatives à l'abattoir industriel qu'elles représentent.

### **c. Les terrains**

Les enquêtes ont été réalisées dans deux abattoirs repris par des éleveurs. L'un en 2018 et l'autre en 2016. Dans les deux cas, les abattoirs ont adopté une forme coopérative (SCIC) impliquant une soixantaine d'éleveurs. Sur les deux sites, une douzaine d'éleveurs se sont formés, avec des collègues d'autres abattoirs coopératifs, aux techniques et pratiques d'abattage et interviennent à l'abattoir.

Un binôme d'intervenants a été constitué pour chacun des terrains. Jocelyne Porcher et Antoine Duarte ont assuré l'une des enquêtes. Sébastien Mouret et Patricio Nussold, l'autre. Christophe Dejours et Isabelle Gernet ont assuré le travail de supervision.

### **d. La méthodologie d'enquête de psychodynamique du travail**

Les interventions proposées ont pour objectif de produire des conditions de mise en discussion du travail à partir de la parole de travailleurs volontaires. Pour saisir ce qui échappe à la compréhension des sujets eux-mêmes, un dispositif d'élaboration collective était nécessaire. Il impliquait les personnes concernées, avec pour but de comprendre les sources des difficultés, les formes de satisfaction du travail et les stratégies déployées pour faire face aux problèmes rencontrés.

La mise en place de deux groupes de volontaires (entre 6 et 12 personnes pour chacun des abattoirs) a permis de formaliser un cadre pour la discussion portant sur le travail et a contribué à la création d'un espace de délibération distinct des espaces informels qui existent

déjà sur le lieu de travail. Ce travail d'élaboration s'est appuyé sur la possibilité d'échanger, de mettre en mots l'expérience du travail de chacun.

De la dynamique de travail commun et de discussions collectives ont pu émerger des idées, des propositions de transformation, ou des arguments visant à aiguiller les décisions relatives à la santé des travailleurs.

La phase d'investigation est donc passée par l'organisation d'un collectif de travail constitué de volontaires disposés à parler de ce qu'ils vivent au travail, à écouter ce que les autres en pensent et à chercher à comprendre, ensemble, ce qui se passe. Pour atteindre cet objectif, nous avons insisté sur un certain nombre de prérequis :

- le volontariat, qui découle de l'engagement de sa subjectivité et son rapport au travail dans la délibération collective. La compréhension de ce qui fait difficulté dans le travail demande une participation active à l'analyse du travail individuel et collectif.
- l'anonymat et la confidentialité des propos sont des conditions essentielles pendant le temps de l'investigation. Elles garantissent l'expression d'une parole authentique sur le travail.

Les deux rapports remis aux éleveurs qui ont résulté de la démarche proposée ont été issus du débat et de la délibération portant sur le vécu subjectif au travail de chacun et de chacune. Ces données qualitatives, si les participants le souhaitent et uniquement s'ils/elles le souhaitent, pourront ensuite être mises en débat dans d'autres abattoirs éventuellement. Ce n'était qu'à partir de cet effort collectif d'élaboration portant sur les ressorts subjectifs de l'engagement au travail que pourront naître ultérieurement des propositions, des idées, voire des pistes d'action sur les conditions de réalisation du travail.

La première étape consistait à informer de la démarche les travailleurs des sites identifiés. Les volontaires ne pouvaient prendre leur décision que s'ils/elles sont informés des principes de l'intervention et de ses enjeux. Une réunion d'information préalable, non obligatoire mais ouverte à toute personne intéressée, a été animée par deux intervenants dans chacun des deux abattoirs, afin de présenter les principes d'intervention et répondre aux questions. Cette réunion a duré environ une heure et demie.

Les interventions se fondaient sur la constitution d'un collectif de travail. Les groupes ont été stables durant les interventions. Chaque groupe s'est réuni quatre fois lors de réunions collectives de deux à trois heures animées par les deux intervenants, à intervalle régulier d'environ un mois.

Au terme de ces réunions, les intervenants ont rédigé un premier rapport « provisoire », qui a fait l'objet d'une restitution au groupe lors d'une réunion au cours de laquelle le rapport a été corrigé, enrichi et enfin validé de façon à produire le rapport final. Ce rapport présente les analyses et interprétations réalisées par les membres du groupe.

Le rapport final a ensuite été adressé aux participants.

Pour ce qui relève du présent rapport final de recherche, celui-ci est élaboré à partir d'éléments de description et d'analyse assurant les conditions d'anonymat et de confidentialité inhérentes aux enquêtes.

#### **e. Sociologie des relations entre éleveur et animaux et impacts sur la santé**

Les échanges et discussions qui ont eu lieu durant les réunions ont permis de mieux comprendre les ressorts de la relation entre éleveurs et animaux et son articulation avec la prise en charge de l'abattage des animaux. Cette situation, concrètement nouvelle puisque l'abattage des gros animaux n'était pas jusqu'à présent du ressort des éleveurs, est analysée du point de vue des représentations et des rationalités relationnelles et morales du travail. En lien avec la PDT, nous avons pu évaluer l'impact des transformations du travail sur la santé des éleveurs et les conditions de pérennité et de développement des initiatives de reprise d'abattoirs par les éleveurs.

#### **f. Organisation du projet**

L'ensemble de la recherche a mobilisé en même temps tous les chercheurs. Chacun d'entre eux a participé à toutes les réunions (enquêtes et restitution, rédaction des rapports, séminaire ou colloque...). Il n'y a donc pas de division de tâches ni de lots (à part la constitution des binômes pour chaque terrain).

### **8. Tâches réalisées**

La première année du projet a été consacrée à l'investigation clinique des collectifs de volontaires (entre 6 et 12 pour chacun des deux abattoirs) et à sa restitution lors d'un séminaire regroupant tous les participants.

La deuxième année a été consacrée à l'analyse des données, à leur mise en discussion avec les volontaires, puis à la rédaction du rapport et à la valorisation des résultats, à travers notamment l'organisation une journée d'études. Un article scientifique sera produit collectivement ultérieurement.

## 9. Résultats et discussion

### a. La demande des éleveurs

La demande initiale émane d'une éleveuse d'un abattoir coopératif (A) en 2020, suite à des échanges avec Jocelyne Porcher (INRAE) lors d'un séminaire sur l'abattage de proximité organisé en décembre 2019 par la Confédération Paysanne. Jocelyne Porcher avait été intriguée, lors de la pause, en entendant un éleveur dire à un autre, « *je ne ferai pas ça longtemps* ». Cela l'a interrogée sur les conditions de la pérennité des abattoirs coopératifs et sur le pourquoi il « ne ferait pas ça longtemps ». Une autre demande d'un abattoir coopératif (B) a ensuite été exprimée après des discussions entre l'éleveuse de l'abattoir B et l'éleveuse de l'abattoir A, à l'origine de la première demande. Suite à ces demandes, Jocelyne Porcher a proposé à la MSA, en coopération avec l'Institut de Psychodynamique du Travail (IPDT), un projet intitulé ELTAW2 (Éleveurs, tâcherons en abattoir, un double métier ?). Informés de la méthodologie de l'enquête en psychodynamique du travail, qui a fait l'objet d'une première rencontre dans chacun des deux abattoirs, l'ensemble des éleveurs concernés a demandé la mise en place d'une démarche d'analyse collective du travail au sein de ces deux abattoirs paysans coopératifs.

La demande des éleveurs ne semblait pas concerner la question de la souffrance au travail mais plutôt deux autres sujets : La pérennisation de l'activité et les craintes de fatigue générées par l'activité.

La volonté de penser la question de la pérennisation de l'activité et le recrutement des tâcherons était traversée par une perception de désintérêt de la part de certains éleveurs à venir s'engager dans l'abattoir coopératif et le besoin de faire une bonne sélection des tâcherons pour protéger le dispositif.

Les tâcherons en effet doivent être recrutés parmi les coopérateurs de l'abattoir. Or ce recrutement n'est pas facile. Il n'est pas évident d'une part de motiver les coopérateurs pour qu'ils viennent travailler à l'abattoir et d'autre part de trouver des coopérateurs compétents et de les fidéliser. Les abattoirs rencontrent ainsi des difficultés à répondre à toutes les demandes d'abattage provenant de la part des éleveurs des environs.

Une fois le recrutement d'un éleveur réalisé, il s'agit de le mobiliser de manière récurrente lors des journées d'abattage.

Dans l'abattoir A, concernant les craintes générées par l'activité, les participants aux enquêtes nous expliquent que l'activité génère chez une bonne partie d'entre eux des inquiétudes voire des angoisses. En effet, certains évoquent les craintes dans l'utilisation du

matador (pistolet d'abattage) ou sur le geste de la saignée. C'est aussi l'appréhension de la reprise de conscience des animaux et de ses incidences psychiques et réglementaires sur l'abattoir qui est évoquée.

En arrière-plan, les participants font surtout référence à la souffrance provoquée par le travail à l'abattoir qui se condense sous le vocable : pénibilité. Mais cette « pénibilité » est consentie volontairement par toutes les personnes présentes lors de cette réunion car elle leur offre des contreparties. Le rapport aux animaux constitue un point clé de cette fierté car certains ont vraiment été atteints par la manière dont leurs bêtes ont été traitées avant la reprise de l'abattoir : « *j'avais les boules pour mes bêtes* ».

Il n'est pas possible de penser une pérennisation de l'activité si les questions relatives à la santé mentale des éleveurs ne sont pas envisagées comme fondamentales. Plus précisément, l'analyse des problèmes relatifs au recrutement et à la présence des éleveurs lors des journées d'abattage ne saurait s'épargner une réflexion approfondie sur les rapports entre la santé psychique et le travail. Ainsi l'engagement dans le travail de l'enquête de la part des éleveurs doit-il se mobiliser dans un travail d'élucidation des rapports entretenus entre leur souffrance et l'organisation du travail (à l'abattoir et dans leur élevage).

## **b. La souffrance dans l'abattoir**

### ***Endurer une charge de travail***

Le travail dans les deux abattoirs est vécu par les enquêtés comme difficile à réaliser et à vivre.

Une des difficultés tient dans l'organisation du travail mise en place par les enquêtés dans les deux abattoirs : une journée seulement par semaine (le mardi pour les deux abattoirs A ) est consacrée à l'abattage des animaux, de la tuerie, en passant par la réception des bêtes le matin à la bouverie, jusqu'à la mise en carcasse, psée, étiquetage... Les éleveurs travaillent à l'abattoir toute une journée, même si certains y reviennent ponctuellement d'autres jours de la semaine pour effectuer des tâches de conditionnement (produits animaux pour les éleveurs clients), d'entretien (nettoyage), de maintenance (réparation de matériels) et de gestion (facturation etc.). Cette organisation concentre l'abattage des animaux, donc la charge de travail pour les éleveurs sur les différents postes de l'abattoir. Elle implique de tenir un certain rythme , donc un investissement individuel et collectif pour tuer et transformer des animaux. Outre le nombre de bêtes qui varie selon les semaines, voire les périodes de l'année, le rythme de travail sur la chaîne est aussi dicté par des normes sanitaires : il faut respecter un délai imparti pour la réfrigération – « la mise en frigo » - des carcasses. L'abattage des animaux doit se faire dans

un intervalle de temps précis et indépassable. Outre la cadence, la manipulation des bêtes, notamment les animaux de gros gabarits, sur chaque poste de travail est difficile physiquement, malgré les équipements visant à améliorer l'ergonomie des postes. C'est aussi l'horaire matinal, le froid en hiver, ainsi qu'un environnement fermé et bruyant qui rendent le travail difficile et usant physiquement.

Cette organisation du travail, qui concentre le travail à l'abattoir sur une journée de la semaine, vise à concilier leur métier d'éleveur avec celui de tâcheron – donc aussi à préserver leur identité professionnelle : être d'abord éleveur -, en continuant à consacrer la grande majorité de leur temps de travail hebdomadaire à leur activité d'élevage. Beaucoup d'entre eux décrivent une charge de travail importante sur leur exploitation qui rend difficile l'intégration du travail à l'abattoir : « On est tous tâcherons mais on a un tas de boulot à la ferme ». Certain.e.s éleveurs expliquent que, s'ils devaient être tâcherons tous les jours, ils n'y arriveraient pas, ni par rapport à la charge de travail de leur activité d'élevage, ni par rapport à la charge physique et mentale lié à l'abattage.

### *L'hypothèse d'une souffrance éthique*

Les éleveurs tâcherons ne sont pas des salariés ordinaires employés dans des abattoirs conventionnels et industriels. Ce sont des éleveurs qui nourrissent des liens affectifs et moraux avec leurs animaux. Élever des animaux, ce n'est pas seulement produire (rationalité technique et économique), c'est aussi et surtout vivre ensemble (rationalité relationnelle ou morale-pratique), et se construire (rationalité identitaire). En élevage la rationalité relationnelle du travail est fondée, non seulement sur une coopération humains-animaux dans la réalisation des tâches quotidiennes, mais aussi – et plus largement – sur un rapport de dons (Porcher, 2002 ; Mouret, 2012) qui encadre la mise à mort alimentaire des bêtes. Élever des animaux, c'est savoir leur donner une vie bonne.

Dans le travail de tâcheron, ces liens participent, par hypothèse, d'une souffrance éthique au travail. Ils induisent une contradiction entre l'attachement aux animaux en élevage et leur mise à mort à l'abattoir, un travail d'abattage qui n'est plus délégué donc distant, mais réalisé donc proche. Ainsi que des éleveurs tâcherons l'expriment : « ce n'est pas naturel ce qu'on fait ». Les liens entre abattage et élevage semblent rendre parfois l'abattage difficile à vivre mais les empêchent d'effectuer ce travail machinalement, sans « humanité ».

Les éleveurs font état de craintes, voire d'angoisse la veille de la journée d'abattage. L'abattage c'est « horrible ».

La volonté des éleveurs de prendre en charge l'abattage de leurs animaux s'explique également par l'attachement à leurs bêtes. Les éleveurs nous expliquent qu'ils connaissent leurs animaux depuis la naissance, s'occupent d'eux au quotidien, vivent ensemble et développent des liens affectifs au travail. Mais, à la fois, ils nous disent qu'il ne faut pas être trop « sentimental » avec ses animaux, car l'abattage impose une épreuve de détachement difficile à vivre. Il serait nécessaire de trouver une sorte de « juste milieu » dans l'attachement aux bêtes. Les éleveurs nous expliquent que garder une certaine distance est une condition pour être, non seulement un éleveur, mais aussi un tâcheron. Les participants nous expliquent, parfois en rigolant, les noms donnés à leurs animaux. Des noms qui montrent cette distance symbolique, ainsi que la reconnaissance d'une différence de statuts des humains et des animaux, différence qui n'est pas pour autant une hiérarchie de valeur de la vie humaine et la vie animale : « Je me suis mis une barrière, les animaux sont les animaux et je suis un humain » ; « La relation à la mort que nous avons n'est pas la même relation qu'ils ont ».

### *L'abattage sanitaire : une destruction du travail et de la vie*

La souffrance éthique au travail est aussi – voire bien plus – manifeste dans le cadre de l'abattage sanitaire, également appelé « dépeuplement » dans les normes de biosécurité des autorités sanitaires. Peu de temps avant la réalisation des enquêtes, l'abattoir coopératif B a été convoqué par les autorités sanitaires locales, pour abattre le troupeau, dans son intégralité, d'un éleveur de porcs du territoire, suite à la détection d'un cas de maladie d'Aujeski sur une bête. Les éleveurs tâcherons de l'abattoir B ont accepté de pratiquer cet abattage sanitaire, non par « soumission » aux autorités sanitaires, disent-ils, mais par « solidarité » à l'égard de leur pair. Cet épisode sanitaire de leur vie collective au travail à l'abattoir a été vécu comme un traumatisme. Pendant les enquêtes, beaucoup d'entre eux ont exprimé leur peine, indignation et colère suite à cet abattage. Ils en ont contesté la radicalité, l'intransigeance et la violence, en remettant en cause les techniques d'identification de la maladie, la disproportion de la mise à mort (le troupeau et non les bêtes malades), la mise à mort des animaux (l'euthanasie plutôt qu'un abattage). Plus précisément, ils distinguent l'abattage sanitaire de l'abattage alimentaire à travers la place du travail et de la vie. Le premier est une destruction du travail de l'éleveur et de la vie animale, contrairement au second, qui est décrit comme une valorisation du travail par une circulation de la vie des animaux aux humains. Pour réduire le caractère pénible et douloureux de cet abattage sanitaire, pour eux comme pour l'éleveur confronté à cette mesure de dépeuplement de son troupeau, les éleveurs tâcherons se sont employés à récupérer toutes les parties comestibles des animaux abattus à l'abattoir B. Il est important que la mort donnée

à ces animaux conserve *a minima* son sens : celui de nourrir, donc d'entretenir la vie. Par contraste, l'abattage sanitaire révèle ici le sens de la mise à mort alimentaire : elle valorise le travail de l'éleveur et de ses animaux par la production de viande, laquelle contribue à la transmission des animaux vers les humains. Cet horizon moral de l'abattage sanitaire permet d'atténuer la souffrance éthique liée à l'abattage alimentaire des animaux. Il permet aux éleveurs sinon d'accepter, du moins de composer avec leur travail de tâcherons à l'abattoir. Ce qui ne permet pas l'abattage sanitaire.

### ***La peur du scandale***

À l'abattoir A, les gérants ont exprimé une vive inquiétude liée à la peur du scandale, c'est-à-dire d'une nouvelle opération militante de dévoilement de la violence envers les bêtes en abattoir. Avant sa reprise par des éleveurs, l'abattoir A a fait l'objet d'une attaque de L 214, largement médiatisée, qui est venue alimenter « l'affaire des abattoirs » en France. Autrement dit, un traitement politique et juridique de la violence envers les animaux en abattoir. La peur du scandale habite le collectif des éleveurs de l'abattoir A, en particulier ceux qui occupent une fonction de gérants.

L'abattoir B, quant à lui, n'a pas fait l'objet d'une opération de dévoilement militant animaliste. Pour autant, les éleveurs ne sont pas insensibles aux risques d'un scandale et aux conséquences de « l'affaire des abattoirs » quant à l'image professionnelle et sociale de leur abattoir coopératif. Dans un contexte de reprise de cette structure, cette affaire peut avoir une influence sur la pérennité de leur collectif et sur le recrutement de nouveaux. La manière de la traiter a fait l'objet de tensions entre les éleveurs, au moment de statuer sur les éleveurs en charge de la gérance de cet abattoir coopératif. La gestion de l'image de l'abattoir retenue est celle d'une ouverture aux médias, pour montrer la qualité du travail et le respect des animaux.

### ***Faire ses preuves***

« Faire ses preuves » dans la gérance et le fonctionnement d'un abattoir coopératif est une difficulté du travail, notamment exprimée par les éleveurs de l'abattoir B, en particulier ses gérants. Cette difficulté tient au regard que portent des acteurs institutionnels locaux qui soutiennent et mettent à disposition (location) une structure publique (l'abattoir). Faire ses

preuves, c'est montrer que le modèle socio-économique choisi, ainsi que le travail des éleveurs comme tâcherons, est viable économiquement.

C'est aussi montrer à ses pairs, qu'ils partagent ou non la même conception de l'élevage, que le modèle coopératif et le travail des éleveurs tâcherons sont viables économiquement et humainement. Les éleveurs de l'abattoir B ont notamment évoqué les tensions inhérentes à leur monde professionnel. Les « petits élevages » avec des « circuits-courts » qu'ils font vivre et fonctionner, sont sous la menace des « gros élevages » insérés dans des « filières longues ». La reprise de l'abattoir B s'inscrit dans une confrontation entre ces mondes professionnels. Savoir gérer l'abattoir B et réussir cette innovation coopérative est un mode de résistance aux élevages intensifs, donc de préservation des élevages paysans localement. Les éleveurs intensifs n'hésiteront pas à exploiter les échecs des éleveurs tâcherons pour reprendre l'abattoir, et continuer à imposer leur modèle économique et politique de l'élevage. Ces rapports de force éclairent également la difficulté des éleveurs tâcherons à parler des difficultés de leur travail dans les enquêtes, par crainte que celles-ci soient exploitées localement par leurs opposants.

### *La fierté du travail*

Le travail à l'abattoir n'est pas seulement une cause de souffrances. Les enquêtes mettent aussi en évidence un sentiment de fierté dans l'exercice du métier de tâcheron en abattoir. Celle-ci tient dans un souci du travail bien fait. Les éleveurs ont insisté l'importance du détail, du geste bien réalisé sur les postes de la chaîne de travail des abattoirs, de la mise à mort jusqu'à la mise en carcasse et découpe des animaux.

La fierté du travail tient également dans une réappropriation de l'abattage des animaux qui permet une autonomie au travail. Les éleveurs expriment une satisfaction à pouvoir contrôler l'ensemble des étapes, de l'élevage à la vente en passant par l'abattage. Cette autonomie est mise en avant dans leurs pratiques de vente en circuits-courts auprès de leurs clients.

#### **c. Les stratégies de défense contre la souffrance**

Les résultats mettent en évidence des défenses des éleveurs-tâcherons contre la souffrance au travail liée à l'abattage des animaux.

Parmi ces défenses, nous pouvons identifier :

##### **. la virilité**

Des stratégies de défense fondées sur la virilité. Mais nous constatons que la virilité n'est pas aussi forte que cela. La virilité demande de conjurer sa peur et sa culpabilité, sa

faiblesse. Les résultats montrent qu'il n'est pas question de se moquer des « faibles ». De celles et ceux qui perdent leur moyen à la vue du sang, devant des bêtes mortes. Le collectif reste assez doux, soutenant, entre eux, mais aussi avec les animaux.

. **des œillères volontaires** – notamment pendant les heures d'abattage – qui permettent l'anesthésie psychique pour tenir.

#### . **le clivage forcé / ne plus penser**

« La question c'est : qu'est-ce qui se met en place dans notre cerveau pour que ça ne nous fasse rien ? ».

Pour autant, il ne s'agit pas de ne plus penser (du tout). Les stratégies de défense peuvent anesthésier en partie l'exercice du sens moral. Mais elle ne lève pas, et ne le renverse pas. Les éleveurs ne passent pas sous silence la question du mal à tuer des animaux. A leur ôter la vie. Même si la finalité est de contribuer à la vie (nourrir). Et même si l'abattage se fait par l'application de normes de « bien-être animal » (étourdissement / saignée), dont certains discutent de leur pertinence. Il y a bien un mal à tuer des animaux, qu'il acceptent et assument au quotidien. Et qui se trouve renforcé car l'abattage n'est plus délégué. Il faut y investir son corps et ses affects.

#### d. **La coopération au travail**

Pour autant, si des défenses contre la souffrance sont effectivement à l'œuvre, elles ne rendent pas pleinement compte du rapport subjectif et collectif au travail d'abattage. Les éleveurs déploient des formes de coopération qui leur permettent également de s'adapter aux contraintes du travail liées à l'abattage. Elles donnent également un véritable sens à leur modèle coopératif d'abattoir et soulignent l'importance du vivre-ensemble au travail.

La coopération au travail se manifeste dans la manière de se répartir les postes en fonction de ses habiletés et ses appréhensions, notamment pour ce qui concerne la mise à mort (étourdissement – saignée – éviscération) des bêtes. Certains acceptent pour le bien et l'entente du collectif de prendre en charge les tâches ingrates. La coopération au travail prend la forme d'entraide entre éleveurs tâcherons. Chacun prête attention aux difficultés que rencontrent ses collègues pour lui venir en aide si besoin. Le poste de tueur joue un rôle central dans la régulation de la cadence. Il dicte le rythme collectif de travail en fonction du nombre d'animaux et des délais à respecter entre la mise à mort et la « mise en frigo ». Il atténue temporairement

le rythme du travail lorsque des collègues rencontrent des difficultés sur leur poste, de manière à leur laisser plus de temps.

La coopération est essentielle au regard du statut libéral de tâcheron. Ce dernier signe un contrat de prestation qui le rémunère à la tâche mais ne stipule aucune obligation de présence et de participation à l'abattoir le jour de l'abattage des animaux. Chacun des éleveurs tâcherons sait qu'il faut être suffisamment nombreux le jour de l'abattage, sous peine de mettre en difficulté les collègues. Moins les éleveurs sont nombreux le jour J, plus le travail est difficile physiquement et mentalement. Cette incertitude quant à la présence de collègues est une cause d'inquiétude, voire d'angoisse la veille de l'abattage. Mais les éleveurs reconnaissent que leurs collègues répondent présents en majorité le jour de l'abattage. La coopération contre-carre le vide « libéral » du statut de tâcheron. La confiance en ses collègues est un critère essentiel au bon fonctionnement des collectifs, à la coopération. Elle explique le côté sélectif des éleveurs dans le recrutement de nouveaux, donc les difficultés à renouveler-pérenniser les collectifs de travail des abattoirs.

#### **e. Éleveurs-tâcherons : articuler deux métiers**

##### *L'abattoir : recréer des liens entre éleveurs*

La coopération au travail dans les abattoirs enquêtés ne part pas de rien socialement. Elle s'enracine dans les relations professionnelles des éleveurs à travers des formes d'entre-aides, de projets, voire de mobilisations syndicales. Néanmoins, la plupart dressent un constat d'une dégradation de leurs relations professionnelles. La charge de travail sur leurs exploitations, voire leur isolement géographique dans leur territoire, limitent les échanges entre pairs. L'abattoir coopératif devient un espace de réparation de leurs relations professionnelles. Le jour de l'abattage est un moment de rencontres et d'échanges avec des pairs. Dans l'abattoir B, un « espace de convivialité » a été aménagé dès sa reprise, pour faciliter les échanges entre les éleveurs, et nourrir la coopération au travail. Cet espace existe de manière plus informelle dans l'abattoir A pour prendre un café et manger. Des repas collectifs sont organisés dans l'abattoir B. Tous n'y participent pas régulièrement. Cet espace contribue aux échanges entre tâcherons. Mais on n'y parle plus d'abattage. On prend soin de fermer la porte donnant accès à la chaîne d'abattage, pour parler du travail à la ferme, y compris de ses maux du travail. Bien que le travail avec les bêtes soit source de satisfaction, tout n'est pas rose dans les territoires des éleveurs enquêtés. Il faut aussi affronter la solitude, la précarité, les conflits avec d'autres éleveurs. Si l'élevage transforme le travail à l'abattoir - dans le sens où il permet d'accepter l'abattage -, l'abattoir transforme aussi l'élevage.

### *L'élevage : panser les maux de l'abattoir*

Pour les éleveurs, retourner à la ferme et retrouver ses bêtes : c'est reprendre vie. Le retour à l'élevage permet de panser les maux du travail à l'abattoir.

#### **f. Le courage de penser**

Il y a toujours quelque chose de diabolique à tuer ses animaux car les animaux sont aussi un moyen de s'aimer soi-même. Mais cette mise à mort des animaux est un moyen d'honorer la vie. Car ce qui est horrible, ce n'est pas de tuer un animal, c'est d'en tuer beaucoup à la suite et du coup dans un cadre industriel, car ici même si c'est à petite échelle, s'il n'y a pas de contremaître pour dicter la cadence... C'est important et c'est là qu'est l'horreur, dans la répétition.

Comment faire pour que la fin de l'animal soit la moins horrible possible, la moins horrible pour l'animal, la moins horrible pour l'éleveur.

Traiter cette dimension horrible, c'est penser la subjectivité de l'éleveur et de l'animal. La question de la mise à mort fait partie de l'élevage mais historiquement pas du métier d'éleveur, ce qui explique qu'il y ait peu de volontaires. Cependant, nous ne sommes pas allés en rencontrer pour savoir pourquoi ils ne voulaient pas travailler à l'abattoir.

Certains débats reviennent sur la question de la mise à mort, comme des échanges sur l'électroanesthésie et les normes de protection animale. Les participants ne se défont plus et la fierté évoquée indique que c'est le moi qui est interpellé par la question éthique. Mais dès que cette dimension n'est plus parlée, discutée et qu'elle disparaît du rapport au réel. Dès que les défenses ont acquis le statut d'idéologies défensives et que l'élaboration est bloquée, c'est le registre de la sublimation qui est entravée et la part éthique du moi qui est menacée d'affaiblissement.

Toutes les difficultés évoquées et la manière dont les éleveurs tacherons s'y sont confrontés implique un courage. Un courage qui se situe dans l'endurance à penser la difficulté et non pas dans le cran mobilisé pour faire face sans se plaindre à ce qui est vécu. C'est cette endurance qui les plonge dans une déconstruction des défenses et leur permet de ne pas opposer un déni de perception à la souffrance et aux difficultés. De notre point de vue, le vrai courage se structure autour de cette capacité de reconnaître sa faiblesse et de penser ce qui est souvent désagréable. C'est avec le courage de penser dont ils ont fait preuve que nous souhaitons terminer ce travail, car c'est dans cette endurance à penser sa vulnérabilité, sa difficulté que se trouvent les ressources pour accéder au plaisir de réaliser le travail dans ses formes éthiques les

plus raffinées. Dans les deux groupes nous avons retrouvé cette volonté de discuter, mais notamment dans l'abattoir B nous avons été confrontés à des difficultés pour aborder certains sujets malgré la volonté de comprendre (« *nous n'avons pas de désaccords* »).

Il nous semble qu'il faut souligner que la pérennité de ces deux abattoirs dépend de deux petits groupes de personnes dont on ne sait pas s'ils vont poursuivre leur engagement longtemps.

En tuant les animaux, les éleveurs s'écartent de la déontologie du métier d'éleveur (donner la vie, protéger, soigner, respecter...) et doivent composer avec ça (ce qu'on montre) d'un point de vue moral et affectif. Que des petits groupes d'éleveurs prennent en charge la mort de leurs animaux permet à l'état de se défaire et de continuer par ailleurs la concentration de la production et des abattoirs privés.

### **10. Retombées pour la MSA**

Il nous semble que ces enquêtes mettent en évidence le fait que, même si la souffrance au travail dans ces abattoirs coopératifs n'a rien à voir avec celle décrite dans les abattoirs industriels, elle existe de façon latente. Il semble donc indispensable de ne pas laisser les éleveurs face à eux-mêmes et de s'assurer que ce que nous avons décrit tient sur la durée. L'exemple d'un autre abattoir coopératif qui fonctionne depuis une dizaine d'années, qui n'a pas été intéressé par l'enquête mais dont les éleveurs de l'abattoir A ont laissé entendre que certaines de leurs pratiques priorisaient la rentabilité plutôt que le respect des animaux, laisse penser que la nécessité de maintenir des tâcherons pour que l'abattoir survive et conséquemment les élevages qui en dépendent contraignent fortement les éleveurs tâcherons. L'abattoir crée en effet un collectif et un « esprit de corps ». Les tâcherons ne laisseront pas tomber leurs collègues mais à quel prix si aucun travail n'est mené pour penser le travail et ce qu'il coûte affectivement et moralement aux éleveurs ?

### **11. Valorisation scientifique**

Sur le plan scientifique cette recherche a permis la production de connaissances nouvelles sur les dispositifs d'abattage coopératifs et leurs incidences en matière de santé mentale.

Du point de vue des enjeux pratiques, ce projet a permis un travail de fond avec les éleveurs-tâcherons engagés dans la recherche, mais aussi, de manière plus large, à terme, les éleveurs mobilisés dans la réflexion relative aux conditions d'abattage de leurs animaux. Cette perspective est notamment envisageable à partir de la mise en place d'un dispositif de validation

élargie, qui consiste à envisager des modalités de diffusion des résultats dégagés à partir de l'analyse de la situation des deux sites investigués.

Cette diffusion – toujours en cours de discussion - aurait vocation à soumettre au débat contradictoire les hypothèses qui auront été dégagées de la présente recherche, en particulier du point de vue de l'identification des contraintes spécifiques de travail et leurs incidences sur la santé mentale des éleveurs.

Par ailleurs, les éleveurs mobilisés dans la recherche –et plus largement d'autres éleveurs et d'autres acteurs de l'élevage intéressés à l'évolution des pratiques d'abattage des animaux et à leurs répercussions sur la santé des travailleurs – pourront avoir une vision prospective de ces activités plus assurée : soit, au vu des résultats obtenus, on peut considérer que les abattoirs étudiés peuvent effectivement constituer un modèle durable du point de vue de l'organisation du travail mais aussi du point de vue des rapports subjectifs dans le double métier qu'il impose, soit on peut considérer que ce double métier problème du point de vue de la santé des éleveurs et il s'agirait alors, pour les éleveurs, de réfléchir à des solutions alternatives ou à des transformations des situations de travail.

Ces résultats partagés dans le cadre de la journée d'études mais aussi dans le cadre des comités techniques intéressent au premier chef la MSA car il s'agit bien de protéger la santé des éleveurs, ceux qui engagés dans l'action de recherche, mais plus largement tous les éleveurs fragilisés par le contexte actuel de critique radicale de leur métier du fait notamment que celui-ci conduit à tuer des animaux. Les résultats de l'enquête permettront par ailleurs d'étayer les conditions de possibilités de la durabilité de la proposition alternative étudiée et donc d'avoir une vision prospective des orientations à donner pour soutenir un élevage durable.

Ce projet qui interroge des innovations sur un objet aussi controversé que l'abattage des animaux a été donc particulièrement important et indispensable à conduire maintenant car la pérennité des activités d'élevage se joue en grande partie sur la capacité des éleveurs à assumer et pour cela maîtriser l'abattage de leurs animaux et à porter, auprès de nos concitoyens, le sens et la portée collective de la mort des animaux.

Des discussions sur le lien entre l'abattage mobile et l'abattage coopératif, mais aussi avec les pratiques rituelles ou dans d'autres cultures, pourront permettre de creuser des débats pratiques mais aussi de fond.



## 12. Références citées

Augerot Juliette, 2023. L'abattoir mobile. Devenir éleveur-tâcheron. Communication au colloque « Les animaux, le travail et la mort ». 31 mars 2023. Paris

Confédération Paysanne, 2016. Se réappropriier et maîtriser les abattoirs. Campagnes solidaires n°318, juin 2016

<http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/cs/documents/CS%20318%20dossier.pdf>

Dejours C. (2019) « La pratique de l'enquête-intervention : quelles inflexions dans le contexte d'aujourd'hui ? » *Travailler* 41 : 97-110

Dejours C (2018) : « Les mutations du travail : révolution ou révélation ? » in Zarka Y-C (dir): « *Les révolutions du XXIème siècle* », Paris, Presses universitaires de France, p 419- 439

Dejours C. et Duarte A. (2018) : « La souffrance au travail : révélateur des transformations de la société française ». *Modern & Contemporary France*, 26 : 1-12 ( <https://doi.org/10.1080/09639489.2018.1445707> )

Dejours C (2018) : « Travail vivant et accomplissement de soi » in Musso P & Supiot A (dir) : « *Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain ?* », Paris, Hermann Editeurs, p 97- 112

Dejours C. (2016) : « La référence à l'activité en psychodynamique du travail », In Dujarier M.A., Gaudart C., Gillet, A. et Lenel P. (sous la direction de) : « *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail* », Ed Octares, pp 81-95.

Mouret S., Jocelyne Porcher J. , 2018. L'abattoir, de l'usine à la ferme : éthique et morale dans les dynamiques d'innovation des systèmes agroalimentaires. . In: Faure G., Chiffolleau Y., Goulet F.t, Temple L., Touzard J.M., *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*). Editions Quae. p. 197-208

Porcher J., Daru E., 2005. Concevoir des alternatives à l'organisation industrielle du travail en élevage. Un camion pour le transport et l'abattage des animaux. FaSad 2005/23. INRA

Porcher J., Lécivain E., Savalois N., Mouret S., 2014. Livre blanc pour une mort digne des animaux. Les Editions du Palais

Porcher J., 2020. Les alternatives aux abattoirs industriels. *Etudes* 2020/2 Février, pages 31 à 39

Porcher J., 2019. Quelle place pour la psychodynamique du travail dans les recherches sur les relations entre humains et animaux en SHS ? *Travailler*, 2019/1 (41), pages 53 à 60

Porcher J., Estebanez J. (ed), 2019. *Animal labor. A new perspective on human-animal relations*. Transcript Verlag/Columbia. University Press

Porcher J., 2003. *La mort n'est pas notre métier*. Editions de l'Aube

Riegel J., 2020. La réappropriation de la mort des animaux d'élevage », *Géographie et cultures* [En ligne], 115 | 2020, mis en ligne le 23 juin 2021, <https://doi.org/10.4000/gc.15583>

### **13. Annexes : figures, tableaux, informations complémentaires...**